



Communiqué de presse

LA CAISSE D'ÉPARGNE CEPAC A INAUGURE SA NOUVELLE AGENCE PHARE COLLABORATIVE D'ORANGE

La nouvelle agence Phare Collaborative d'Orange résulte de la fusion des agences Orange Porte Sud, Courthézon et Jonquières. Elle a été entièrement conçue d'une manière innovante pour faciliter les échanges, accompagner les clients dans la réalisation de leurs projets, répondre à leurs nouveaux besoins et leur offrir une expérience bancaire augmentée.

Orange, le 12 septembre 2018

Sébastien DIDIER, Membre du directoire de la Caisse d'Épargne CEPAC en charge du Réseau Métropole, Philippe GALLIANO, Directeur de territoire, Nicolas AHARONIAN, Directeur commercial, Sylvie LENOIR, Directeur d'agence, et Marie-José AUVITY, Présidente de la Société Locale d'Épargne ont inauguré ce mardi 11 septembre, la nouvelle agence collaborative de la Caisse d'Épargne CEPAC Orange, en présence de Jacques BOMBARD, Maire d'Orange, Alain ROCHEBONNE Maire de Courthézon, Louis BISCARRAT Maire de Jonquières et François MAIMONE Adjoint au Maire de Châteauneuf du Pape.



Dans un contexte bancaire en perpétuelle évolution, la Caisse d'Épargne CEPAC adapte son réseau en réinventant ses formats d'agences pour être toujours au diapason des besoins de ses clients.

Connectée et résolument tournée vers l'avenir, l'agence Phare collaborative d'Orange a pour objectif d'offrir le meilleur de l'expérience bancaire à sa clientèle, grâce à la digitalisation, à l'innovation et à l'attractivité de nouveaux services proposés.



L'Agence phare Collaborative Caisse d'Épargne CEPAC Orange accueille ses clients dans ce format inédit qui bénéficie de quelques spécificités et nouveautés :

- **Une prise en charge plus rapide, fluide et efficace**, quel que soit le mode de contact (venue en agence, appel téléphonique, envoi d'e-mail) ;
- **8 salons de réception pour accueillir, conseiller et accompagner** les clients en toute confidentialité ;
- **Des services et dispositifs adaptés aux particuliers et professionnels** : un espace libre-service est accessible 7j sur 7, de 6h à 22h, pour retirer de l'argent, réaliser des virements et déposer billets et chèques pour un crédit sur compte dans l'heure – en cas de dépôt entre 5h30 et 20h30.
- **Des horaires élargis**
Le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h00 à 18h
Le jeudi de 9h à 12h30 et de 15h00 à 18h
Le samedi de 9h à 12h45
- **Une offre digitale renforcée** : Wifi gratuit, 3 bornes connectées à l'univers de la Caisse d'Épargne. Et comme pour l'ensemble des agences CEPAC, la signature électronique des contrats et le coffre-fort numérique pour centraliser contrats et documents.

Adresse du nouveau site : 341 rue d'Aquitaine 84100 ORANGE

Plus accessible, plus innovante grâce aux outils numériques et plus performante grâce à un nouvel accueil client, l'agence phare collaborative reflète les valeurs de la Caisse d'Épargne CEPAC : professionnalisme, performance, audace, innovation, expertise et proximité.

A travers l'initiative de cette transformation collaborative, la CEPAC confirme sa volonté de concrétiser les petites et grandes ambitions de ses talents.

Contacts:

Aline Moreau – Directrice de la communication

04 91 57 20 10 – 06 64 02 16 49

Aline.moreau@cepac.caisse-epargne.fr

Gwendoline Karolewski – Chef de projets communication

04 91 57 21 97 – 07 60 21 50 77

Gwendoline.karolewski@cepac.caisse-epargne.fr

A propos de la Caisse d'Épargne CEPAC

La Caisse d'Épargne CEPAC, acteur bancaire de référence de l'arc méditerranéen et de l'outre-mer, est une banque coopérative, membre du Groupe BPCE.

Elle mobilise plus de 3 300 collaborateurs, 320 000 sociétaires, 280 agences au service de près de 2 millions de clients et 10 centres d'affaires dédiés aux entreprises, aux collectivités locales, à l'économie sociale, aux organismes de logements sociaux, aux SEM et aux professionnels de l'immobilier. La Caisse d'Épargne CEPAC présente également une large palette de métiers spécialisés : financements structurés, capital investissement, et investissement immobilier. Banque de la diversité, la Caisse d'Épargne CEPAC est ancrée sur un vaste territoire qui comprend 10 départements (les Bouches du Rhône, le Vaucluse, les Alpes de Haute Provence, les Hautes Alpes, la Corse, la Réunion, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et Mayotte) et 3 collectivités d'Outre-Mer (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin). Elle opère sur 3 continents et 8 fuseaux horaires, facilitant ainsi sa disponibilité pour les clients. 30 % de son activité est désormais en Outre-Mer.

Elle s'investit chaque année dans de nouvelles actions de mécénat et partenariat, qui s'articulent autour de 3 axes : le sport, la culture et l'éducation.